

Les cours en 3GT (2025-2026) et en 4GT (2026-2027)

NOM et prénom de l'élève :

..... Classe :

Je désire rester au collège l'an prochain : OUI – NON

Date :

Signature de l'élève :

Signature du(de la) responsable légal(e) :

Merci d'entourer vos choix. Explications au verso.

1-2	Education physique 2h			Garçon	Fille
3-4	Religion 2h				
5-9	Français 5h				
10-14	Mathématiques 5h				
	Hors immersion			E.M.I.L.E. (Nederlands) 9u	
15-18	Langue moderne 1 Anglais 4h	Langue moderne 1 Néerlandais 4h	Moderne taal 1 Nederlands 4u		
				Nederlandseconversatie 1u (3GT)	
19-20	Histoire 2h			Geschiedenis 2u	
21-22	Géographie 2h			Aardrijkskunde 2u	
23-25	Sciences 3h (01)			Sciences 5h (02)	
26-29	Latin 4h (03)	Sciences sociales 4h (04)	Arts d'expression 4h (05-06-07)		
30-33	Langue moderne 2 Néerlandais 4h (09)	Langue moderne 2 Anglais 4h (10)	Grec 2h (08)		
			Langue moderne 2 Néerlandais 2h (11)	Langue moderne 2 Anglais 2h (12)	

Commentaires des professeurs :

Choisir une option ...

Le choix d'une option est une décision importante qui engage l'élève pour l'ensemble du degré, c'est-à-dire pour ses 3^{ème} ET 4^{ème} années. Nous vous encourageons donc à prendre le temps de la réflexion, à consulter les enseignants du 2^{ème} degré, à vous informer auprès des élèves actuellement en 3^{ème} ou en 4^{ème} afin de choisir un programme de cours adapté à votre situation scolaire et à vos ambitions. Une séance d'information sera aussi organisée pour les élèves durant une période de cours. Ce choix est d'autant plus important qu'il nous est très difficile de répondre favorablement aux demandes de changement d'option en cours d'année, car elles bouleversent l'organisation préétablie, notamment en ce qui concerne la composition des classes. De plus, elles témoignent d'une inconstance peu compatible avec une formation stable et bien réfléchie. Enfin, nous considérons le fait d'inviter nos élèves à assumer leurs choix d'options comme une démarche d'apprentissage à part entière.

Les cases grisées indiquent les cours pour lesquels aucun choix n'est nécessaire.

Dans les autres cases, il faut entourer le cours, l'option ou l'activité choisie.

Tu ne peux choisir qu'un seul cours parmi plusieurs situés sur la même ligne ; par exemple, si tu souhaites choisir les sciences sociales, il n'est pas possible de suivre les sciences 5h, les arts d'expression, le latin, et ainsi de suite.

La première colonne indique la numérotation des heures de formation, soit un total maximal de 33h en 3^{ème} et 4^{ème} (34h, en troisième, pour les élèves de la filière "immersion néerlandaise").

De 1 à 14, aucun choix mais l'indication Fille ou Garçon pour l'éducation physique.

De 15 à 18, choix de la langue moderne 1 : tu dois poursuivre la première langue entamée en 1^{ère} secondaire. Si, pour des raisons exceptionnelles, tu souhaites modifier ce choix, tu dois contacter la responsable du degré, au bureau 303. La demande doit être motivée par un écrit des parents et de l'élève.

Pour les élèves suivant le programme d'immersion (E.M.I.L.E.) : les cours donnés dans la langue cible seront la géographie (2h), l'histoire (2h), le néerlandais (4h) et, en troisième uniquement, l'activité complémentaire de conversation en néerlandais (1h).

Les lignes 23-29 nécessitent deux choix :

Soit tu choisis le cours de sciences de base (3h). Tu poses alors un choix complémentaire entre le latin, les sciences sociales, les arts d'expression ou l'éducation physique 4h.

Soit tu choisis le cours de sciences 5h. Dans ce cas, deux heures seront consacrées à ton travail personnel (étude soit à domicile, soit à l'école, selon l'horaire).

De 30 à 33, le choix est obligatoire. Le cours de langue moderne 2 doit être différent du cours de langue moderne 1. Tu as le choix entre 3 « blocs » de 4h : le cours de néerlandais 4h, le cours d'anglais 4h ou le cours de grec 2h auquel viennent s'ajouter 2h de langues modernes (anglais ou néerlandais). Les cours de langues modernes 2h ne peuvent être choisis seuls.

Comme toujours, une option ne réunissant pas suffisamment de demandes (au minimum 15) ne sera pas organisée. Si tu as choisi une activité qui ne peut être ouverte, tu seras contacté(e) pour un nouveau choix.

Sur base de l'ensemble des résultats obtenus en 3^{ème} année, le conseil de classe pourra imposer à l'élève un allègement de son programme de cours en 4^{ème} année. Cela lui sera communiqué après les conseils de classe du mois de juin et une nouvelle grille spécifique à la 4^{ème} année lui sera proposée.

Si tu as besoin de conseils pour effectuer tes choix ou pour compléter ta grille, n'hésite pas à prendre contact avec

Mr Depuydt, responsable de la 3^{ème} année, en te rendant à son bureau ou en lui envoyant un email

(nicolas.depuydt@sacrecoeurcharleroi.eu).

Cette grille doit être rendue complétée à ton(ta) titulaire le mercredi 16 avril 2025 au plus tard.

Merci.